



**HABITAT &
ENVIRONNEMENT**

CERTIFICAT Habitat & Environnement FAM BBC-Effinergie

**La conception technique de ce programme répond aux critères de qualité définis dans le référentiel
Habitat & Environnement FAM Millésime 2009 mise à jour octobre 2011**

Caractéristiques certifiées

Prise en compte des caractéristiques environnementales de l'opération, performance énergétique du bâtiment et choix approprié de l'énergie, installations économes en électricité, durabilité de l'enveloppe du bâtiment, choix approprié des matériaux de construction, installations économes en eau, performance acoustique, maîtrise du renouvellement d'air, adaptation des espaces de tri sélectif des déchets ménagers, organisation environnementale du chantier

Numéro de contrat	CA705
Nombre de logements	28 logements Collectifs (28 PLS)
Opération	Foyer d'Accueil Médicalisé - Vaucresson 56 rue de Garches 92420 VAUCRESSON
Maître d'ouvrage	HAUTS DE SEINE HABITAT OPH 45 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX

Cachet du Maître d'ouvrage

**Hauts de Seine Habitat - OPH
45, rue Paul Vaillant Couturier
92532 Levallois Perret Cedex
Téléphone : 01 47 57 31 77**

A Paris, le mercredi 12 août 2015
Antoine DESBARRIERES, Président de CERQUAL

CERQUAL Organisme certificateur ♦ 136, boulevard Saint-Germain ♦ 75006 Paris ♦ www.qualite-logement.org
Accréditation COFRAC n° 5-0050, section certification de produits et services, liste des sites accrédités et portée disponibles sur www.cofrac.fr

› INFORMATIONS RELATIVES À LA CERTIFICATION HABITAT & ENVIRONNEMENT

La certification Habitat & Environnement a pour objet d'évaluer certains aspects techniques du projet de construction sur la base d'exigences définies dans le référentiel de certification Habitat & Environnement.

Les critères d'évaluation correspondent soit à des minima techniques, soit à des performances à atteindre dans les différents thèmes de la certification.

L'évaluation du projet réalisée dans le cadre du processus de certification n'intègre pas la vérification de l'ensemble des tâches et responsabilités qui incombent au Demandeur et qui relèvent de sa propre compétence, et notamment le respect des règles applicables en matière de construction.

La certification Habitat & Environnement est délivrée par CERQUAL au projet de construction sur la base de plans et pièces présentés par le Demandeur comme traduisant l'ensemble des dispositions et caractéristiques techniques du projet à la date de délivrance de la certification.

Cette certification est attribuée sur des caractéristiques de conception, le respect d'un processus, un engagement du Demandeur, et non sur le produit fini après réalisation des travaux, même si celui-ci peut faire l'objet d'un contrôle de conformité.

L'attribution de la certification Habitat & Environnement implique que le Demandeur s'engage à n'apporter aucune modification dans la construction de nature à entraîner une baisse des caractéristiques examinées et certifiées par CERQUAL.

De ce fait, la responsabilité de CERQUAL ne saurait en aucun cas se substituer ou concourir à celle des architectes, bureaux d'étude, entrepreneurs, promoteurs-constructeurs et toute personne tenue à un titre quelconque au respect des obligations liées aux dispositions des articles 1792 et suivants du Code Civil.

Centre de Service Client
15, rue Paul Valéry
92023 Levallois-Perret Cedex
Téléphone : 01 47 53 01 13